

Roscoff le 23 Juillet - B

Monsieur de Lacaze Duthiers
Membre de l'Institut



Monsieur!

En réponse à votre lettre, permettez-moi de vous exprimer mes regrets d'être en quelque sorte la cause d'un ~~inconvenant~~ ^{inconvenance} de votre part, et permettez-moi aussi de vous donner quelques explications qui, j'espère, dissiperont cet ~~inconvenant~~ ^{inconvenance}.

1^{er} Deux jours après mon arrivée à Paris, je suis allé à la Sorbonne pour avoir votre adresse en ville, afin d'y aller vous voir. On m'y a dit que vous étiez absent à ce moment-là, mais on m'a annoncé votre retour prochain pour les examens. Or, au dernier jour, il a été décidé que nous passerions l'été à Roscoff, je n'avais à mon ^{réf} regret plus

de temps pour vous voir. Monsieur à supposer que vous fussiez à Paris à cette époque. Arrivé ici, j'ai appris que votre absence se prolongeait encore et c'est pourquoi j'ai adressé ma lettre à Las Fons.

2^e Ne désirant pas perdre de temps, j'ai prié M. Marty de me donner la possibilité de m'installer (ce qui demande toujours 2-3 jours) tout en avisant que je ne vous avais pas vu à Paris, que je vous enverrai immédiatement, et que je quitterai la Charente, si pour un raison ~~quelconque~~ quelconque vous refuserez notre autorisation.

3^e Pour ce qui est de la publication de mes travaux faits à Roscoff, malgré mon très vif désir je n'ai pu mettre mon projet en exécution. Je ne puis le faire que lorsque les résultats obtenus

seront suffisamment développés, surtout en ce qui concerne le nouveau ferment dont je n'ai malheureusement pas pu faire parvenir les matériaux en Russie en bon état. De sorte que cette étude a été limitée par mon séjour ici. Enfin mon passage de Charcoff à St. Petersbourg et l'arrêt qui en est résulté pour mes travaux purement scientifiques constituent aussi une des causes pour lesquelles je n'ai pu vous en voyer pour vos brochures les articles contenant mes travaux faits en partie à Roscoff.

J'espère, Monsieur, que ces explications vous paraîtront être un contentement et me permettraient de bénéficier, en toute conscience et tranquillité, de votre aimable hospitalité.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de ma très haute considération.

Alex. Danilovsky

L'eau douce décolore aussi une certaine quantité de bleu d'alcali, mais beaucoup plus lentement et beaucoup moins que l'eau de mer; cela provient de ~~cela~~ ce que la première contient moins de sels. Pour des expériences avec l'eau douce, il faudrait, il me semble y ajouter quelques faibles quantités de soude au lieu de l'eau de chaux.

Ce qui conserve la quantité de matière colorante que j'ai employée, se ne peut donc que des indications approximatives. J'ai fait une solution concentrée de la couleur dans l'eau douce et j'ai ajouté employée environ 0,5-1,0 centimètres cube par litre d'eau de mer. Si une demi-heure après, l'eau avait encore une couleur bleue, j'ajoutais une certaine quantité d'eau de mer et ainsi jusqu'à décoloration.

J'espère, Monsieur, que ces quelques explications pourront vous satisfaire et j'ai l'honneur de vous en vouloir agréer l'expression de ma plus haute considération.

Alexandre Soukolevsky

Kharkoff. L'Université
Russie

Monsieur de Lacroix-Dullier, membre de l'Institut.

Monsieur!

J'ai reçu votre aimable lettre et j'en ai pressé d'y répondre.

Depuis votre départ j'ai eu le temps de m'occuper que la matière colorante que j'ai employée l'été passé et maintenant sous le nom de Bleu Coupier, n'était par réellement du bleu Coupier. Les trois échantillons envoyés de Paris sur la demande qu'on y avait faite de Bleu Coupier ou Induline B, avaient des propriétés presque identiques entre eux, mais différaient complètement de ma couleur à moi. J'avais acheté celle-ci à Kharkoff à la Société commerciale pharmaceutique et comme j'ai doute quelque peu de la solidité de cette société, votre allusion au fait que ma couleur ressemblait au bleu d'induline par l'aspect, me donna l'idée de me demander si j'avais réellement employé du véritable bleu Coupier dans mes expériences? N'ayant pas

avec moi d'ouvrage spécial sur les couleurs, je
fus forcé d'examiner ma couleur de mémoire
et je m'assurais bientôt que j'avais eu affaire
à un aide sulfo-coujuge. Je me rappelai
ensuite qu'il existe un aide sulfo-coujuge
de Bleu de Rosaniline sous le nom de Bleu
d'alcali, dont les propriétés me parurent identiques
à celle de ma couleur. J'avais, par bonheur,
avec moi une faible quantité de Bleu d'alcali
et en comparant, je fus convaincu de l'avoir
employé dans mes expériences. De sorte que
j'ai été induit en erreur, pour avoir montré
trop de confiance pour mon fournisseur.

Mais les faits que j'ai observés sur les ani-
maux n'en restent pas moins exacts. Le pen-
dant deux corrections sont nécessaires:

1^o La couleur qui a donné une teinte bleue
aux tissus vivants, n'est pas le Bleu Coujuge,
mais le bleu d'alcali ou aide sulfo-coujuge
de Bleu de Rosaniline.

2^o L'interprétation en ce qui concerne la
répartition de la couleur dans les tissus vivants,
me peut être la même que pour le bleu Coujuge

J'avais choisi pour mes expériences le bleu
Coujuge pour déterminer les points de cellulose
riches en oxygène, parce que la leuco-Coujuge
(modification incolore) se transforme sous
l'influence de l'oxygène en substance bleue.

N. Je viens de constater que le véritable
bleu Coujuge envoyé au laboratoire
que cette oxydation se produit trop faci-
lement pour mon but.

Le bleu d'alcali peut aussi exister sous deux
états: incolore, c'est un sel, et coloré, c'est un
aide libre.

Mes expériences faites avec le "bleu d'alcali"
ont donc la signification chimique suivante:

Le bleu est un acide. Après sa dissolution
dans l'eau de mer il se combine avec les
bases et se transforme en un sel presque
incolore. C'est sous cette dernière forme
qu'il pénètre dans les tissus vivants. Dans
quelques circonstances, et sous certaines con-
ditions dans lesquelles, le sel se décompose en
laissant sur la place l'aide bleu.